ABGM
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 rue Paul Gauguin, 62138 VIOLAINES
882 666 977 RCS ARRAS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 2 novembre,
A 14 h 00,

Monsieur Mathieu LEFEBVRE,
demeurant 22 Allée des Frênes, 62160 AIX NOULETTE,

agissant en qualité de Président de la société ABGM sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur Gérard DEVOS,
Né le 20 juillet 1959 à AUBERS,
De nationalité française,
Demeurant 63 Bd du Rhône, 62160 BULLY LES MINES.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Gérard DEVOS disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Gérard DEVOS aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Gérard DEVOS ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Mathieu LEFEBVRE



Gérard DEVOS

(« Lu et approuvé. Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »)

Lu et approuvé. Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général.

